

**Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !**

# Comité Technique Local du 24 avril 2014

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 24 avril 2014, en seconde convocation. Il a commencé à 9 h 15 et s'est terminé à 14 h 15. La Présidence était assurée par M. Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par M. Bruno Benard et le secrétariat - adjoint par F O DDFiP 62 en la personne de M. Jacques Regnier.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ C F T C DGFIP 62

## Ordre du jour du C T L

- 1 Transfert des Trésoreries d'ARRAS BANLIEUE et ARRAS MUNICIPALE, et impact sur les services de la Direction
- 2 Programme annuel de prévention des risques professionnels
- 3 Dispositif de la campagne IR/TH 2014
- 4 Présentation d'APERFIP
- 5 Présentation de la nouvelle gouvernance locale risques et audit
- 6 Questions diverses.

Compte rendu de vos représentant(e)s CFTC DGFIP 62 au C T L

Martine Hennequin  
Gilles Delwaille  
Gabriel Gaillard

DDFiP  
S I E de Lens  
E R D 62

## Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

Secrétaire Départemental, Gabriel Gaillard, Recette des Finances de Boulogne sur Mer ( E M R 62)

16 rue Victor Hugo, 62200 BOULOGNE SUR MER

<http://062.cftc-tresor.fr>

06 66 61 81 11

[cftc.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

## 1 : Transfert des Trésoreries d'ARRAS BANLIEUE et ARRAS MUNICIPALE, et impact sur les services de la Direction

Ce sujet important avait déjà été évoqué au cours du CTL du 17 octobre et CFTC DDFiP 62 avait fait part de ses inquiétudes à la direction. En effet, nous avons noté que la caisse serait unique à l'ensemble des postes comptables du site. Pour CFTC DDFiP 62, ce projet ne prend en compte uniquement des données de restrictions budgétaires, sans se préoccuper nullement des conséquences que ce déménagement peut avoir sur les agents concernés, même si elle nous a affirmé que c'était sa priorité première... Des questions complexes vont se poser :

- Les locaux seront-ils assez grands et assez confortables pour les agents, (avec ce qui va « avec » au niveau sanitaire et cafétéria )
- La caisse commune du bâtiment Foch sera certainement très importante. Il y aura plus de 300 régies.

La direction convient qu'il ne s'agit que de diminuer les dépenses, et CFTC DDFiP 62 cite ses propos tenus dans les documents de travail : « *La priorité nationale de réduction de la dépense publique et la mise en oeuvre de la politique immobilière de l'Etat conduisent à rationaliser le parc immobilier de la DDFIP et à rechercher une diminution du coût des loyers afin de respecter le ratio d'occupation et de diminuer les dépenses de fonctionnement conformément à la circulaire du 16 janvier 2009 du premier ministre.* »

**Ce que la Direction ne précise pas c'est que pour une économie de 74 000 € (loyer crinchon = fonctionnement des 2 bâtiments) elle va dépenser 88 000 € pour le déménagement. Sans compter que le Bâtiment rue du Crinchon sera probablement invendable en l'Etat.**

Concernant les archives :

Les dossiers vivants ont été estimés lors d'une mission réalisée par un auditeur en 2011 :

- pour Arras Municipale : 148 m linéaires
- pour Arras Banlieue : 149 m linéaires

Une première estimation réalisée par la Division BIL établi le volume à 190 m linéaires. Un peu plus de 180 m linéaires (dont 80 par double armoires mobiles ) seront disponibles au rez de chaussée

La direction nous a garanti qu'un nombre suffisant de cartes de parking a été réservé pour les agents arrivant.

Les horaires, après installation définitive seront les suivants : 8h30 –12h / 13h30-16h tous les jours.

**Ce projet, qui finalement, n'en n'est plus un, ne convient pas vraiment à CFTC DDFiP 62, même si certains problèmes, tel le stationnement des véhicules des collègues concernés semblent réglés... Il est parfaitement évident que d'autres problèmes se présenteront très rapidement. Mais, ce qui compte pour notre administration, c'est qu'elle aura pu diminuer ses dépenses, sans vraiment se poser des questions quant au devenir des agents concernés.....**

L'installation des trésoreries est prévue en mai pour Arras municipale et fin d'année 2014 pour Arras Banlieue...

Solidaires Finances Publiques a pris contact avec l'ensemble des élus concernés par ce déménagement. Il convient de constater que la décision unilatérale de la Direction sur ce déménagement ne convient pas vraiment aux élus, et la terminologie est faible.

Le pire de ce déménagement sera la dimension de l'accueil public de Foch.... **27 m<sup>2</sup>** ... pas 1 de plus. Merci pour le public, les usagers, les agents des collectivités locales... **Pour résumer la pensée de CFTC DDFiP 62, il s'agit d'une réalisation totalement absurde, uniquement destinée à faire des économies.**

**Toutes les Organisations syndicales ont voté contre.**

## 2 : Programme annuel de prévention des risques professionnels

La Direction nous a fourni des documents de travail précis en la matière. CFTC DDFiP 62 a participé au groupe de travail sur la prévention des risques professionnels. Le groupe s'est réuni à deux reprises le 23 janvier et le 04 février. Par souci d'efficacité le groupe de travail a été divisé en 6 équipes de 3 personnes. Les équipes réparties ont procédé à l'analyse des risques ligne par ligne. Ils ont affiné la cotation des critères de Probabilité et Maîtrise et précisé les mesures de prévention à apporter.

Les risques précédemment classés auparavant en 26 catégories ont été regroupés en 11 catégories. 3808 lignes ont été recensées par les agents, ce qui éclaire la difficulté de travail pour le G T.

Les 11 catégories sont les suivantes :

- 1°: Activités physiques soit 10,30 %
- 2°: Risques chimiques soit 0,70 %
- 3°: Risques biologiques ou liés au manque d'hygiène soit 4,20 %
- 4°: Risques liés aux déplacements et chutes soit 20,00 %
- 5°: Risques incendie explosion et panique : 1,50 %
- 6°: Risques liés aux bâtiments et phénomènes physiques soit 8,70 %
- 7°: Risques liés à l'équipement des travail soit 11,70 %
- 8°: Risques psychosociaux soit 33,00 %
- 9°: Risques liés aux interventions des entreprises extérieures soit 0,02 %
- 10°: Risques particuliers soit 9,00 %, concerne le risque d'agression
- 11°: Autres risques soit 0,90 %

Parmi les risques recensés, les risques psychosociaux apparaissent comme la première préoccupation des agents.

On note particulièrement des inquiétudes liées au contact avec le public (agressions physiques et verbales) engendrant un facteur de stress permanent pour les agents en contact direct avec les usagers. Ces inquiétudes apparaissent également dans les relations internes entre les personnels (horizontales et verticales).

Dans un autre domaine il est fait état d'angoisses générées par les risques afférents aux transports des fonds et aux braquages.

La complexité de certaines tâches, le travail parfois à flux tendu, l'organisation (3%) au sein des services et le manque d'effectif sont également cités comme facteurs de stress.

Concernant les actions de 2014, de nombreux petits travaux seront pris en charge par l'équipe logistique, et n'apparaissent dans le détail des actions énumérées. Pour permettre la réalisation de ces petits travaux, un budget de 20 000,00 € est proposé par le GT du CHSCT. Le GT propose également d'inscrire les agents de l'équipe logistique à une formation pratique à la plomberie. Ceci afin de compléter leurs connaissances et leurs compétences. Les interventions réalisées permettent une rapidité d'exécution et une économie évaluée à 75% du coût des travaux s'ils étaient réalisés par une entreprise.

En résumé, rien n'est malheureusement parfait en ce bas monde, mais il convient de noter cependant la forte implication des membres du CHSCT dans la lutte contre les risques professionnels.

## 3 : Dispositif de la campagne IR/TH 2014

Le calendrier 2014 se déroule de la manière suivante :

- une remise à la poste qui démarre le 7 avril à hauteur de 1 % des déclarations puis 78% le 8 avril pour arriver à 100% des déclarations (732 727) remises à la poste le 10 avril ;
- une date limite de dépôt papier le 20 mai 2014 (au lieu du 27 mai en 2013) ;
- une date limite de déclaration en ligne au 10 juin pour le Pas de calais (au lieu du 11 juin en 2013).

les deux premières émissions sont fixées au 20 juin et 4 juillet, et auront donc une date limite de paiement unique au 15 septembre.

Comme les années précédentes, l'heure de fermeture des SIP est fixée à 16h30 entre le 5 mai et le 20 mai. Des crédits d'auxiliaires ont été attribués aux SIP pour le traitement du courrier et l'ensilage des déclarations en avril - mai.

## 4 : Présentation d'APERFIP

APERFIP... On a eu TAGERFIP.... Rien de bien nouveau sous les tristes cieus des suppressions d'emplois. Aide au Pilotage des Emplois du Réseau des Finances Publiques, c'est donc le **nouveau joujou directionnel** qui permet de supprimer des emplois.

CFTC DDFIP ne va pas s'étendre sur un sujet archi connu de tous. **STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS suffira largement.**

## 5 : Présentation de la nouvelle gouvernance locale risques et audit

La Nouvelle gouvernance départementale Risques et Audit fait partie des orientations validées dans la Démarche stratégique... **Donc, on peut s'attendre à Tout et n'importe quoi en la matière !!!!**

Son pilotage est confié à l'ancien responsable de la maîtrise des risques qui prend le nom de Responsable Départemental Risques et Audit (RDRA). Il est membre du Conseil de direction restreint. C'est magnifique...

**Petit essai d'explication : Selon la documentation fournie par la direction,** « le responsable Risques et Audit dans le département assure le pilotage de l'activité de la Cellule Qualité Comptable, qui est partie prenante au bloc Risques de la nouvelle mission départementale en complémentarité et continuité des risques métiers ... La Nouvelle gouvernance départementale Risques et Audit a cependant vocation à intervenir sur l'ensemble du champ de la qualité comptable. »

« Dans un souci de lisibilité et de cohérence vis-à-vis des partenaires extérieurs (notamment la Cour des Comptes), la CQC conserve une identification propre au sein de la mission "Risques et Audit", dans le bloc "Risques", et elle continue à assurer pour le compte du pôle "gestion publique" les tâches opérationnelles relevant du contrôle interne comptable et concourant au processus de certification des comptes de l'Etat. »

**Bref, comprenez qui pourra.... Et BRAVO à la Démarche stratégique**

## 6 : Questions diverses

La direction nous a fait part de l'installation prochaine d'un nouveau logiciel pour les frais de déplacements, en remplacement d'Agora. Des E.formations seront organisées à partir de la fin du mois d'avril.

